

Le lien Langrunais

N°17 - OCTOBRE 2017 - INFORMATIONS MUNICIPALES



Le Parc du Bois Joli

EDITO

de Jean-Luc Guingouain,
Maire



Mesdames, Messieurs,

La saison estivale n'a pas brillé sur le plan météo mais les différentes manifestations organisées durant les 2 mois d'été ont profité de journées ensoleillées et clémentes.

Le programme d'animations était de qualité agrémenté de nouvelles activités comme le cinéma en plein air en juillet et août, proposé en collaboration avec le cinéma Lux, dans l'enceinte du parc des Chasses.

Le spectacle offert était magique et ressenti par les spectateurs comme un moment convivial et familial.

Le parc du Bois joli nouvellement ouvert au public était très attendu et a ravis les enfants. Le 24 août l'Académie Musicale de la Côte de Nacre a organisé un concert de musique classique, très apprécié et suivi par tous.

Aussi, je souhaitais vous faire partager un moment avec un enfant au bras de sa maman sur le chemin de l'école qui m'interpelle au pied de la mairie.

La maman à son petit garçon « tu as quelque chose à dire à M. le Maire ? »

Le petit garçon timide, hésitant et tirant sur le bras de sa mère, pressé de filer à l'école

« Dis, dis à M. le Maire » répète la maman

Et d'une petite voix avec un sourire de satisfaction et le regard fuyant « Merci M. le Maire pour les jeux dans le parc du Bois Joli »

La journée pouvait bien commencer. Merci à tous pour ces messages de contentement que je dédie à mon équipe municipale.

Pour finir sur le chapitre animations, j'évoquerais la fête du 15 août qui était une très bonne cuvée.

Les chars étaient magnifiques et de qualité.

Le défilé dans les rues de Langrune a été suivi par un nombreux public.

Je remercie l'équipe du comité des fêtes qui a travaillé pendant plusieurs mois à la fabrication, à la création des sujets, à la peinture et à la décoration ainsi que tous les membres bénévoles et les nombreux figurants superbement déguisés qui ont constitué et animé avec bonne humeur le défilé dans les rues de la commune.

Bravo c'était très réussi.

Des travaux vont être engagés prochainement : la réfection du parking des pêcheurs, la rue du Goulet, la rue du Moulin côté Luc.

Une réflexion sera engagée sur l'amélioration des parkings sur la commune avec une recherche d'acquisition de terrain et de redéfinition des règles de stationnement des véhicules sur les trottoirs.

Les travaux de 1^{ère} phase sur le lotissement « Le Clos des Sages » sont terminés.

Les premières demandes de permis de construire pour la construction des maisons individuelles sont déposées et les autorisations seront délivrées avant la fin de l'année pour permettre aux constructeurs de commencer les travaux.

Le démarrage des travaux du bâtiment de 27 logements destiné au bailleur social Calvados Habitat est fixé au mois de novembre.

Nous poursuivons le développement de la commune par un essor harmonieux et raisonné du territoire.

RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée réussie pour nos 111 élèves et l'équipe d'enseignants en partie remaniée. En effet nous avons accueilli, cette année, Mme Blanchard, qui a pris en charge les MS/GS, ainsi que Mme Favassa, accueillant les CM2 de Mme Kalbusch lors de ses décharges de directrice d'école.

Mais cette année est surtout marquée par une fréquentation massive de la cantine et de la garderie du soir, en particulier par les petites sections de maternelle. Avec une moyenne de plus de 80 enfants le midi et près de 40 le soir, nos locaux et notre équipe d'agents, pourtant complétée par des bénévoles pour l'aide aux devoirs tous les soirs de la semaine (Mme Carrier, Mme

Outin et M. Wentzel, que nous remercions pour leur disponibilité) sont à la peine pour accueillir tout le monde dans les meilleures conditions. C'est pourquoi nous vous rappelons que ce service périscolaire aussi souple soit-il, s'adresse en priorité aux personnes qui travaillent ou qui ne peuvent être présentes aux heures de fin d'école. Notre garderie n'est pas un centre de loisirs. Il en va de la pérennité de notre système périscolaire. Une réflexion est en cours quant à l'évolution des locaux, afin de pouvoir assumer l'augmentation programmée de nos effectifs avec l'arrivée des nouveaux habitants sur le lotissement du "Clos des sages" dès septembre 2018.

CCAS

Vous avez/aurez 70 ans au 31 décembre 2017 ? et vous êtes bien inscrits sur nos listes électorales ?

Vous avez donc très certainement reçu le courrier vous proposant de participer au repas des aînés de la commune du 3 décembre prochain. Comme chaque année ceux d'entre vous qui ne pourraient/voudraient pas participer à cette journée conviviale et festive animée par le groupe "Cockail Passion" pourront choisir la livraison à domicile (samedi 2 décembre à partir de

13h30) d'un colis gourmand mettant, cette année, la Normandie à l'honneur... Notre équipe du CCAS travaille déjà pour vous quant aux choix des mets !

Pensez à bien respecter les dates limites pour répondre : vous avez jusqu'au 28 octobre.

Vous êtes de plus en plus nombreux à bénéficier de cette offre et nous en sommes ravis ! C'est bien la preuve qu'il fait bon vivre à Langrune ! Près de 240 colis et repas seront offerts cette année.



Si vous souhaitez prendre part à la distribution des colis, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au 02 31 97 31 36

Travaux et aménagements urbains



Futur agrandissement rue Abbé Rolland devant le lotissement "Le Clos des Sages"



Rue Grange Denis : réfection de chaussée



Borne de recharge pour voiture électrique.
Inauguration le 19 juillet 2017.



Rue du Moulin : réfection de chaussée



Entrée du lotissement "Le jardin des Dunes" : plateau ralentisseur pavé



Le jardins des Dunes



Avenue de la Libération : nouvel éclairage public et effacement des réseaux électriques et téléphoniques

VOIRIE :

Après la réfection des revêtements de la rue Grange Denis et de la rue du Moulin (aux abords des Littorelles), la rue du Goulet va bénéficier d'une rénovation suite à la remise en état du réseau d'eau potable.

En cours : amélioration de la sécurité aux abords de l'école, route de Courseulles par un renouvellement des signalisations horizontales et verticales.

A l'étude : restructuration de la rue Harivel (portion entre la rue du Moulin et la rue de la Libération) pour améliorer la sécurité de tous et limiter la vitesse de circulation des véhicules.

PARKINGS :

Réalisé récemment le parking de la rue des Champs offre 12 places et un cheminement piéton sécurisé .

Il sera suivi de la restructuration prochaine du Parking des Pêcheurs (Projet présenté dans le numéro hors série du Lien de Juin 2017) . Ce projet qui offrira 19 places de stationnement, vise à sécuriser l'intersection avec la rue de Saint Aubin et à faciliter la circulation des piétons et cyclistes dans ce secteur particulièrement fréquenté en saison.

A l'étude : un nouveau parking de 19 places rue de la mer, (derrière l'église) .

ABORDS " LE LOTISSEMENT CLOS DES SAGES"

Rue Abbé Rolland un large trottoir remplace les bâtiments annexes de l'ancienne colonie

de vacances Nestlé. Cet espace sera provisoirement structuré (stationnement/ trottoir) avant l'adoption définitive du projet d'aménagement de l'entrée du lotissement et du carrefour rue des Chasses / rue Abbé Rolland)

PARC DU BOIS JOLI :

Un système de vidéo protection (24h/24) est venu compléter l'équipement du parc et vise à sécuriser l'espace et faciliter le travail de la Police municipale.

Il est envisagé d'installer des bancs supplémentaires suite aux demandes des usagers.

ECLAIRAGE PUBLIC / ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Prévu en 4 phases, l'enfouissement des réseaux rue de la Libération vient de voir l'achèvement des 3 premières phases , de la rue de l'Espagne à la rue Harivel. Cette rue bénéficie désormais d'un éclairage Led plus performant , plus économique et en harmonie avec l'installation de la Place du Marché.

Pour des raisons tant techniques qu'esthétiques, les amorces de la rue de la Mer ont bénéficié de cette opération, de même que les impasses Victor Hugo et François Copé.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Rénovation complète par les Services techniques de la commune, d'un logement au dernier étage de la Mairie, pour l'accueil du personnel saisonnier.

Votre commune adhère au plan d'action collectif du Calvados



PLAN D'ACTION contre LE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à patte jaune. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orangé.

Un plan d'action contre le frelon asiatique est mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité. La destruction des nids d'été sera à la charge des communes qui pourront bénéficier de 30% de subvention du Conseil Départemental.



Petit nid de printemps de la taille maximum d'un petit bol. Attaché à n'importe quel support, on le trouve sous les appentis, dans les garages, les hangars, les vérandas jusqu'à la fin juin.

Il peut être détruit le soir avec une bombe insecticide ou mis en sac prudemment, écrasé ou mis au congélateur quelques heures pour tuer les quelques frelons qu'il abrite.



Nid d'été de très grosse taille. Attention il peut contenir plusieurs milliers de frelons. Son élimination par vos propres moyens peut être dangereuse.

Ces nids doivent être signalés à la mairie pour être détruits par un professionnel.

LES DÉGÂTS :

C'est durant l'été et l'automne que ces énormes colonies créent le plus de dégâts sur les ruches. En effet l'élevage des nymphes nécessite beaucoup de protéines et les frelons asiatiques les trouvent en partie en capturant les abeilles autour des ruches. Elles les trouvent aussi dans la viande et surtout dans le poisson dont ils sont très friands. Des étals de poissonnerie ont dû fermer sur certains marchés du calvados en 2016.

LES RISQUES :

Attention, les nids de grosse taille présentent un risque d'attaque massif des frelons si l'on s'approche à moins de 5m ou si l'arbre est secoué. Les nids à faible hauteur sont donc les plus dangereux. Le risque diminue avec la baisse des températures en automne, jusqu'à la mort de la colonie avec les froids de l'hiver.

LA LUTTE :

Le piégeage des fondatrices au printemps n'a aucune efficacité sur les populations de frelon. On réservera le piégeage à la protection des ruchers à partir de l'été. Des guides de fabrication de pièges seront disponibles sur le site de l'association « abeille normande du Calvados ». La destruction des nids doit être la plus précoce possible dans l'été pour protéger efficacement les ruchers, la population et la biodiversité.

Attention n'intervenez pas vous-même sur les nids de grosse taille.

Signalez les nids de frelon asiatique systématiquement en mairie.

Leur destruction sera organisée dans le cadre du plan d'action avec l'aide des communes engagées, des communautés de communes engagées et du Conseil Départemental du Calvados.

CONTACT MAIRIE : 02.31.97.31.36

ASSOCIATIONS

LE TENNIS DE TABLE AVEC L'ASSOCIATION « NACRE TT »



Ma Long, Fan Zhendong, Xu Xin ou au féminin Ding Ning, Chen Meng, Zhu Yuling ... Non, ce n'est pas une invitation à pratiquer la grammaire chinoise mais plutôt, le Tennis de Table !

A l'image de ces personnes aux 1^{ères} places du classement mondial, nous vous invitons, plus modestement, à venir renforcer nos équipes

pour progresser dans les 1^{ers} échelons du championnat départemental par équipes, ou plus simplement pour pratiquer ce sport en mode loisirs. Au-delà des performances individuelles ou en équipes, l'objectif principal recherché dans notre Association est le jeu en toute convivialité : nos entraînements ont lieu en soirée, les Lundis et Jedis (loisirs) à Bernières et les Mardis à Langrune.

Alors si l'expérience vous tente, que vous soyez de genre masculin ou féminin, droitier ou gaucher, n'hésitez pas à nous rejoindre pour défendre les « couleurs » du « Nacre TT » ...

Président : Christian Jacqueline

Secrétaire, contact : Patrick Regard

02 3196 6813 ou patrick.regard@wanadoo.fr

<http://nacretennisetable.sportsregions.fr/>

LE COUNTRY CLUB LANGRUNAIS DEVIENT :



YAKA
DANSER

Association de
LANGRUNE-SUR-MER

**COURS
DANSE DE SALON**

Niveaux débutants et confirmés
Chaque JEUDI de 20h30 à 22h30

Salle LINGLONIA
16 Rue Grange Denis
14830 LANGRUNE-SUR-MER

Pour tous renseignements contacter:
Mme Mireille MOREAU: 06 42 54 44 95

TEXAS DANCE
Country

LANGRUNE SUR MER 14

Reprise des Cours **salle Linglonia**

12 Septembre 2017

Deux Cours d'essais Gratuits

TOUS LES MARDIS ——— HORAIRES

Débutants - Débutants ++ 17h30-19h00

Novices -Novices +++ 19h00- 20h00

Intermédiaires-Inters ++ 20h00- 21h00

Convivialité et Ambiance Assurées

Renseignements : Fanfan Animatrice
09 81 78 63 71 06 65 18 26 31

Bouteiller Mary Ange 06 14 27 55 52

texas-dance-langrune-sur-mer-14.blog4ever.com

ÉTÉ 2017

